

Ecole primaire de RANDENS

Place de la Mairie

73220 RANDENS

Ce.0731314G@ac-grenoble.fr / tél : 04-79-36-33-71

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 21 juin 2010

Présents :

- Equipe pédagogique : Mmes ANGERAND, BUCKET, CENDRE et DREGE
- Mairie : Mmes BOIS et SCHULZ
- Parents délégués : Mmes BOCH, MONTAGNON, ROUTIN et Mr GRANGE
- DDEN : Mme SULPICE

Excusés :

- IEN : Mr JULIEN
- Equipe pédagogique : Mlle SEIGNORET
- Mairie : Mr le maire et Mme NEGRETTI
- Parents délégués : Mme PERRIER

1. Bilan de l'année scolaire 2009/2010 :

• Personnel :

- Mme BAUDY, qui assure actuellement le poste d'EVS, voit son contrat se terminer fin août et il ne sera pas reconduit en septembre. L'équipe enseignante a contacté le collège d'Aiguebelle (car c'est lui qui gère le contrat de Mme BAUDY), la mairie et l'Inspection Académique dans le but de souligner:
 - l'importance de la pérennisation de ce type de poste sur l'école,
 - les compétences professionnelles de Mme BAUDY qui participe au bon fonctionnement de notre école.
- Mlles CENDRE et SEIGNORET quittent l'école au terme de cette année scolaire.

• Elèves :

- 12 CM2 partent en 6^{ème}.
- Aucun maintien n'a été préconisé.
- 6 élèves ont été radiés de l'école durant l'année scolaire.

2. Prévisions pour l'année scolaire 2010/2011:

• Effectifs :

Les effectifs ont été calculés à partir des inscriptions demandées par les parents qui se sont présentés à la mairie et / ou à l'école. Bien entendu, ces effectifs et cette répartition sont soumis à d'éventuelles modifications liées aux inscriptions ou radiations de l'été.

Les effectifs seront les suivants :

	Classes	Effectifs
	PS-MS	30 → 19 (PS) + 11 (MS)
	GS-CP	22 → 12 (GS) + 10 (CP)
	CE1-CE2	27 → 14 (CE1) + 13 (CE2)
	CM1-CM2	26 → 15 (CM1) + 11 (CM2)
Totaux :	4 classes	105 élèves

• Personnel :

- EVS : le poste d'EVS est maintenu sur l'école, mais actuellement, nous ne connaissons pas la personne qui remplacera Mme BAUDY.
- ATSEM : Mme REGALLET
- Les enseignantes seront à priori réparties comme suit :

PS/MS : Mi-temps assuré d'une part par Mme SONNERAT et d'autre part par un professeur des écoles qui va être nommé sous peu

GS/CP : Mme ANGERAND

CE1/CE2 : Mlle DREGÉ (directrice) et un professeur des écoles à nommer qui assurera la décharge de direction

CM1/CM2 : Mme BUCKET

- Aide personnalisée :

Normalement, le dispositif d'aide aux élèves en difficulté sera reconduit à la rentrée prochaine dans les mêmes conditions, à savoir 2 x 1h par semaine. Les jours de la semaine où cette prise en charge aura lieu, seront déterminés en début d'année scolaire et en concertation avec l'ensemble des professeurs intervenant dans l'école.

3. Bilan des travaux et des actions menés dans le cadre du projet d'école:

Les **trois objectifs** du projet d'école sont :

- Harmoniser les outils d'évaluation au sein de l'école
- Ouvrir les élèves au monde extérieur et leur permettre de se créer des référents culturels
- Elaborer un projet commun pour créer une dynamique commune et une cohésion entre les élèves

Les **actions** mises en place cette année pour atteindre ces trois objectifs ont été les suivantes :

- Pour harmoniser les outils d'évaluation au sein de l'école, l'équipe enseignante a établi des programmations par cycle en sciences. Concernant l'éducation physique et sportive, les enseignantes se sont mises d'accord sur une répartition dans la scolarité des activités suivantes: natation, poney, patinoire, badminton .
- Pour ouvrir les élèves au monde extérieur, des parents ont été sollicités dans le cadre du secourisme (ainsi, les élèves de CM2 ont pu acquérir quelques notions relatives aux premiers secours).
- Le projet commun à tous les élèves de l'école a été la réalisation de la fresque sur les murs de la cour de récréation, les élèves se sont inspirés de l'artiste K. HARING.

4. Bilan des sorties scolaires effectuées et envisagées :

→ **Sorties effectuées :**

- PS/MS : intervention du SIRTOM à l'école, visite de la Mare pédagogique à la Bathie
- GS/CP : sortie au cirque Médrano à Chambéry et intervention de Monde et Nature
- CE1/CE2 : cycle natation de 7 séances à la piscine municipale de Saint-Jean de Maurienne
- CM1/CM2 : cycle poney de 6 séances au centre équestre des Millières, passage de l'APS (sensibilisation aux premiers secours) pour les élèves de CM2 en collaboration avec les pompiers de la caserne de Randens.

→ **Sortie de fin d'année :**

Les enseignantes ont mis en place une sortie regroupant trois des quatre classes. Les élèves concernés se déplaceront à Touroparc , le mardi 22 juin.

Cette sortie sera financée par le sou des écoles que nous remercions.

5. Compte-rendu financier de la coopérative scolaire :

La parole est donnée à Mme ANGERAND. Le solde créditeur à ce jour est de 409,88 €.

Les projets de la fête des Mères et de la fête des Pères ont été financés par la coopérative scolaire. Les dépenses s'élèvent à environ 270 €.

De plus, pour pouvoir financer nos divers projets, une petite participation financière sera probablement demandée aux familles en début d'année prochaine.

6. Travaux et demande de matériel :

- Remerciements :

Tout d'abord, l'équipe enseignante tient à remercier la mairie pour :

- l'installation d'un radiateur dans la salle des maîtres,
- la pose d'un lavabo dans les toilettes des maternelles, le réglage du chauffe-eau,
- la pose des carreaux manquants dans les toilettes des maternelles,
- l'obtention d'eau froide aux robinets des lavabos du vestiaire de la classe des CM1/CM2,

- la mise en place d'étagères dans le placard mural de la classe des CM1/CM2
 - Travaux dans les classes :
- dans la classe des PS/MS : remplacer la tapisserie détériorée, installer des caches devant les radiateurs dans la salle de motricité et serrer le robinet du nouveau lavabo.
- dans la classe des GS/CP : remplacer le carreau fissuré
- dans le vestiaire des CE1/CE2: repeindre les murs
- dans la classe des CM1/CM2 : réparer les chaises (3) et la table cassées, souder la porte du placard.
- En extérieur :

La mairie pourrait-elle prévoir de planter quelques arbres derrière le mur de la cour de récréation pour que les élèves puissent bénéficier d'ombre durant les journées ensoleillées.

→ Les représentantes de la mairie transmettront les demandes lors du prochain conseil municipal.

7. Questions des parents délégués :

Deux questions ont été portées à notre connaissance:

a) Où en est le respect de la place de stationnement pour le ramassage scolaire ?

→ La parole est donnée aux représentantes de la mairie.

Apparemment, la superposition des signaux, tels que la croix jaune et les bandes blanches du parking pour les voitures posent problème. Mr GRANGE évoque l'idée d'une demande pour un arrêté de circulation.

Enfin, tous les partenaires du conseil d'école sont d'accord pour qu'un emplacement spécifique soit mis en place et respecté de tous.

b) Serait-il possible de mettre en place, dans le futur, une classe type classe de neige ou de mer ?

→ Une classe transplantée n'est pas une envie ponctuelle d'une des enseignantes, mais **c'est un choix pédagogique qui s'inscrit généralement dans le projet d'école**. Actuellement, nous arrivons au terme du projet d'école qui nous a guidé depuis 3 ans et il sera de notre devoir, dans un avenir proche, d'en établir un à nouveau. Ensuite, une classe de ce type demande un appui financier important dont les principaux partenaires sont: la mairie, le sou des écoles et les familles. En conclusion, l'équipe enseignante n'est pas opposée à cette idée, mais elle souligne le fait que si une classe de découverte doit être envisagée, ce sera dans un cadre pédagogique.

Mme ROUTIN souligne le fait qu'une participation financière des familles peut être difficile pour certains. L'équipe enseignante précise que la part laissée aux familles est calculée en fonction du coefficient familial et en aucun cas, un élève ne serait exclus de ce type de projet pour des raisons financières. Enfin, il faut noter que, généralement, les classes transplantées concernent essentiellement le cycle 2 ou 3.

c) Qu'en est-il de la fuite des toilettes extérieures ?

→ La directrice va se renseigner auprès de la mairie. De plus, les élèves ont pris l'habitude d'utiliser les toilettes se trouvant dans les vestiaires des CE1/CE2, ce qui facilite la surveillance, car ils demandent l'autorisation pour s'y rendre.

La directrice.
DREGÉ Sylvie